Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

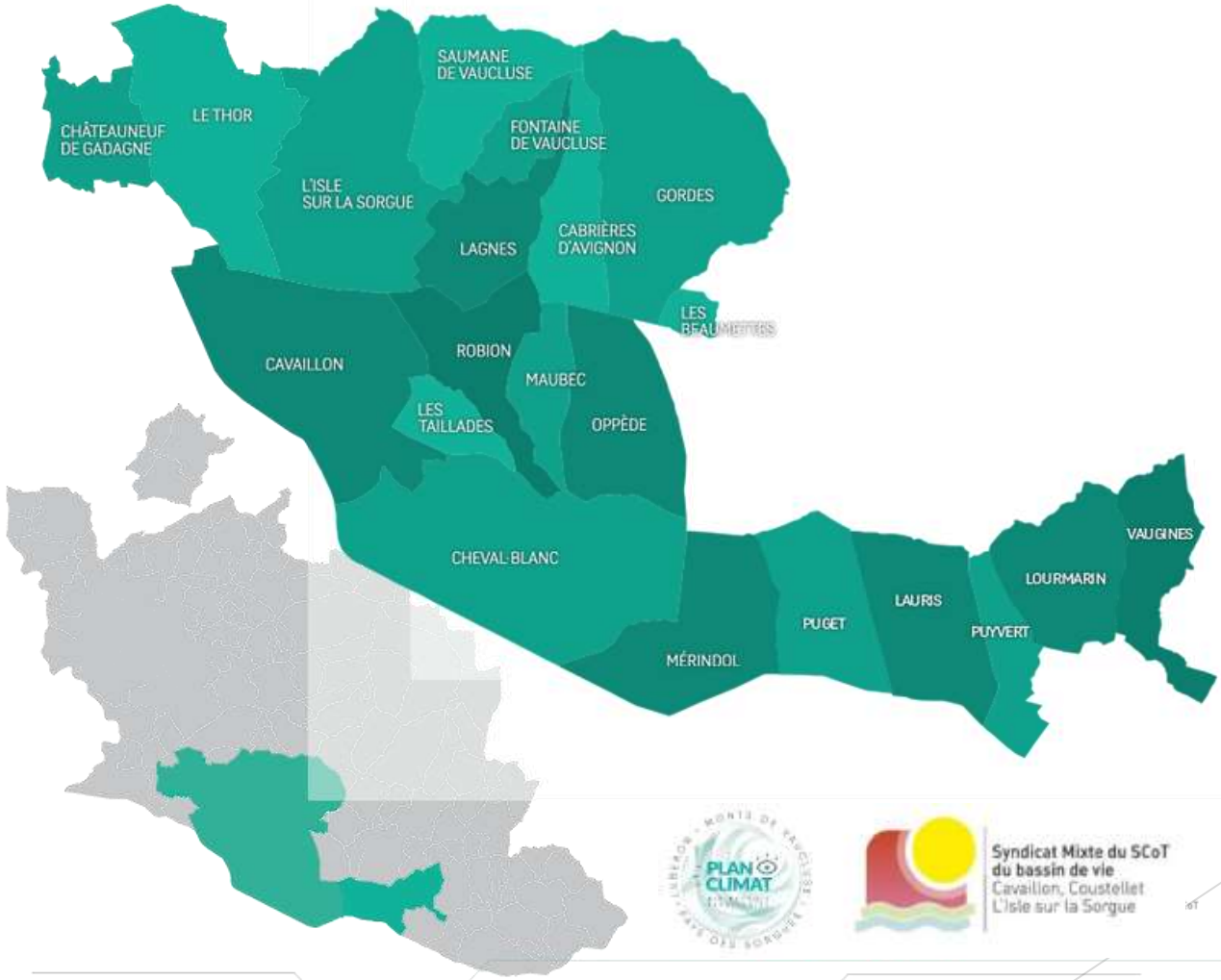

PLAN CLIMAT

Syndicat Mixte du SCoT du bassin de vie
Cavaillon, Coustellet
L'Isle sur la Sorgue

Luberon Monts de Vaucluse Agglomération

Communauté de Communes
PAYS DES SORGUES
MONTS DE VAUCLUSE

Un Plan Climat Air Energie Territorial

C’est quoi ?

Pourquoi ?

De quoi est-il composé ?

Un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : C'EST QUOI ?

PLAN

Des actions dans les secteurs :

- **Transport**
- **Résidentiel**
- **Tertiaire**
- **Agriculture/Forêt**
- **Industrie, Déchets**

CLIMAT

- Réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre
- Augmenter le stockage de carbone

« ATTÉNUATION »

- S'adapter aux effets du changement climatique

« ADAPTATION »

AIR

- Réduire les émissions de polluants dans l'air / **SANTÉ**

TERRITORIAL

Plan d'actions « **des collectivités territoriales et de l'ensemble des acteurs socio- économiques** »

ENERGIE

Efficacité énergétique

Sobriété énergétique

Energies renouvelables et de récupération

UN PCAET C'EST QUOI ? :
LOI ET SCHEMA DE RÉFÉRENCE

LOI RELATIVE À LA TRANSITION ENERGÉTIQUE POUR LA CROISSANCE VERTE du 17 août 2015

OBJECTIFS REGIONAUX (SRADDET)

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE FINALE

- En 2030 : **- 15 % par rapport à 2012**
- En 2050 : **- 30 % par rapport à 2012**

SCoT CCI en 2016 :
- 2 % par rapport à 2012

PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES

(taux de couverture de la consommation d'énergie)

- En 2030 : **32 %**
- En 2050 : **110 %**

SCoT CCI en 2016 : **5 %**

RÉDUCTION DES EMISSIONS DE GAZ A EFFET DE SERRE

- En 2030 : **- 19 % par rapport à 2012**
- En 2050 : **- 75 % par rapport à 2012**

SCoT CCI en 2016 :
- 5 % par rapport à 2012

ARTICULATION DES POLITIQUES EXISTANTES

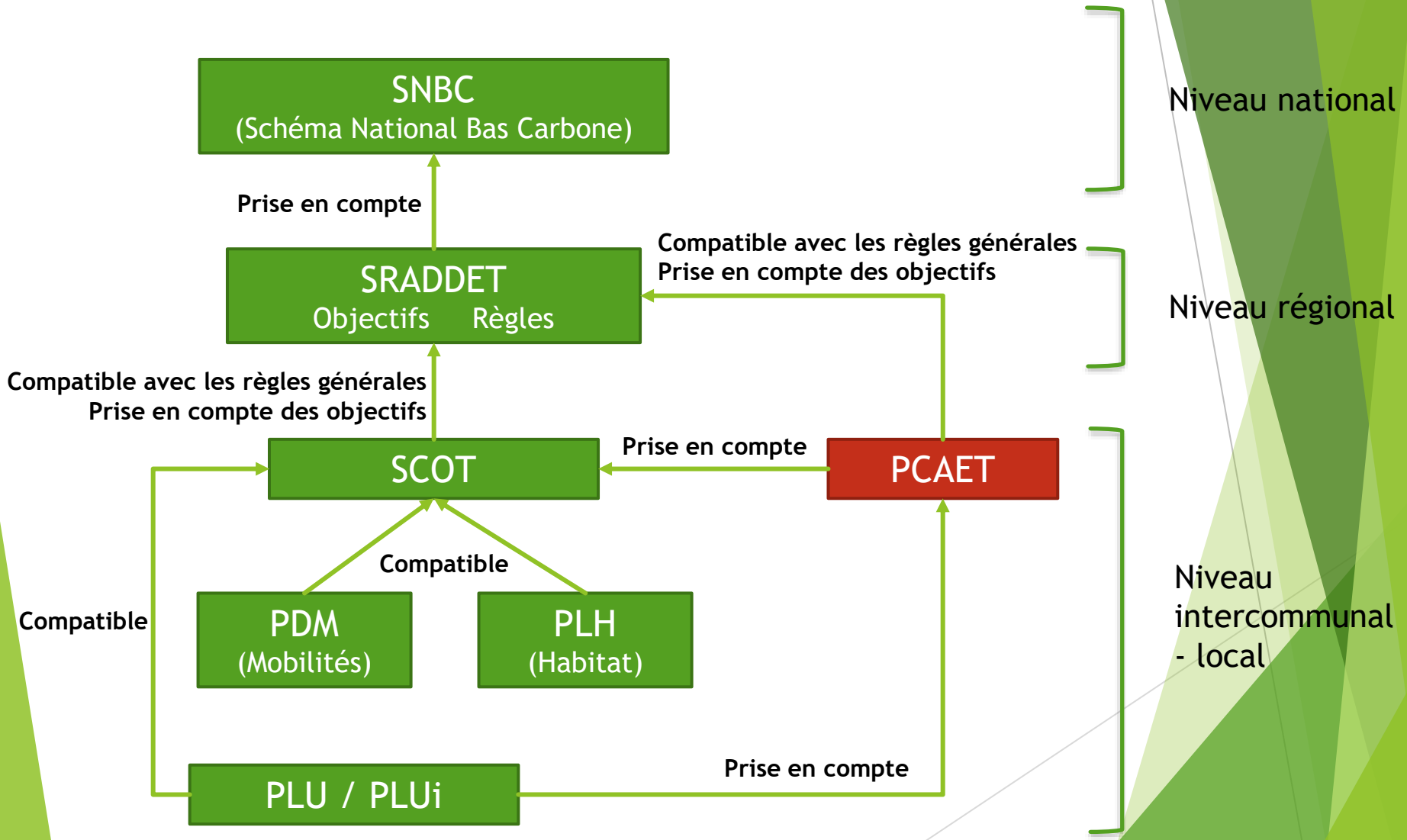

UN PCAET POURQUOI ?
DES EVOLUTIONS DU CLIMAT DÉJÀ OBSERVABLES

- **Augmentation de la température moyenne annuelle :** elle pourrait gagner jusqu'à +1,8°C d'ici 2050, et jusqu'à + 3,8°C d'ici à 2100.
- **Augmentation du nombre de journées chaudes**
- **Diminution significative du nombre de jours de gel**
- **Légère tendance à la baisse du cumul de précipitations**
- **Augmentation des périodes de sécheresse**
- **Augmentation de l'Indice de Feux Météo**
- **Augmentation asséchement des sols**

Projections du nombre de jours de sécheresse selon le scénario le plus défavorable (source : DRIAS)

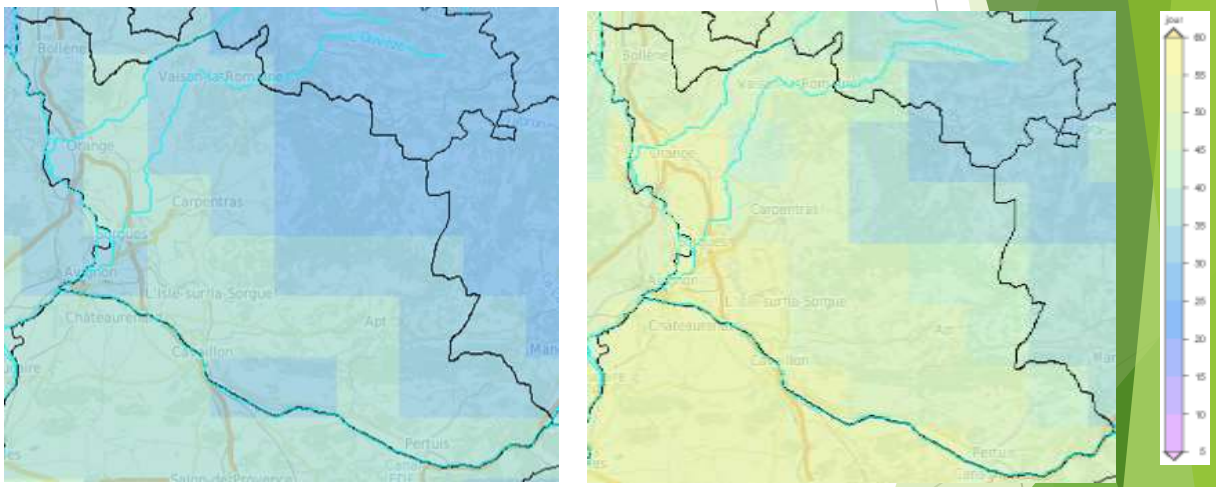

Horizon proche (2031/2050)
Min = 33 jours / Max = 40 jours

Horizon lointain (2081/2100)
Min = 43 jours / Max = 51 jours

UN PCAET POURQUOI ?
DES ADAPTATIONS D'ACTIVITES A ENVISAGER

En 25 ans, en moyenne, les dates de vendanges sont avancées de 15 à 26 jours.

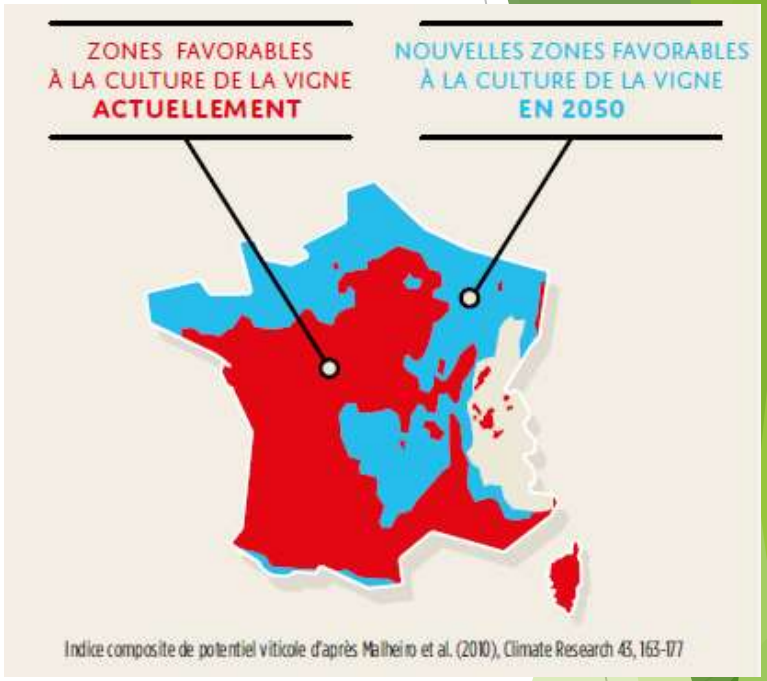

Dans les régions méridionales , selon les scenarios les plus pessimistes, à la fin du siècle la culture de la vigne deviendrait plus difficile.

Sources : Inter-Rhône, Bordeaux Sciences Agro, CIVA,INRA (Programme LACCAVE)

UN PCAET POURQUOI ?
DES ADAPTATIONS SUR LES DEPLACEMENTS DES PERSONNES A ENVISAGER

ZOOM SUR LES TRAJETS DOMICILE-TRAVAIL (100 000 trajets/jour)

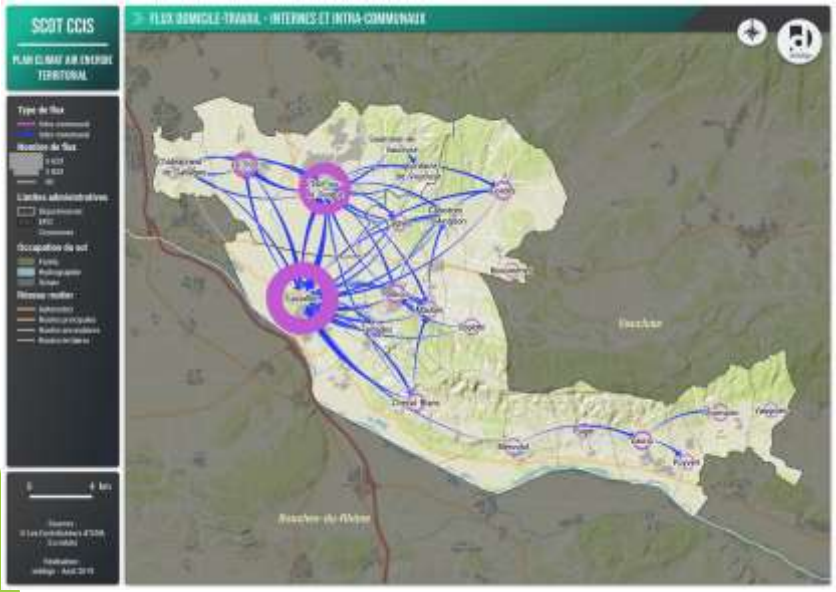

Flux intra-communaux (27%) et inter-communaux (28%)

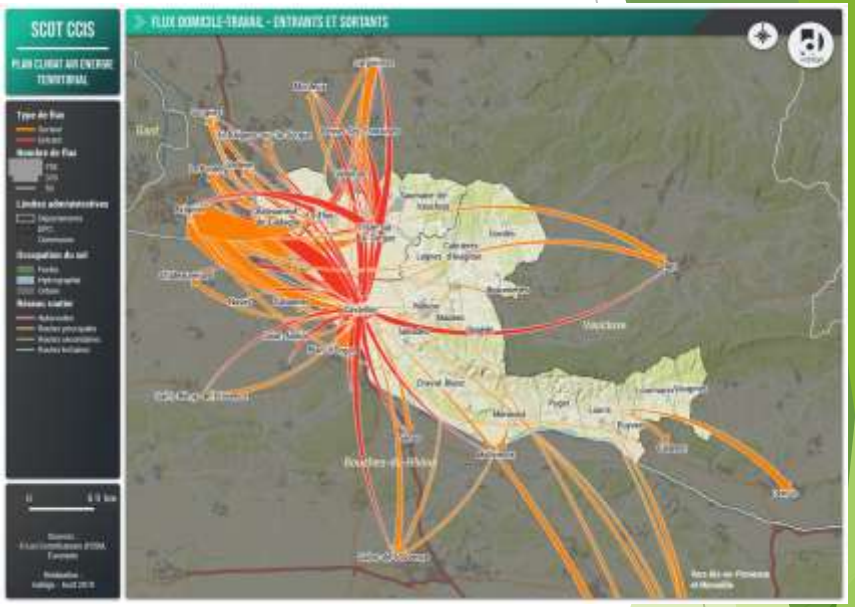

Flux entrants (20 %) et sortants (25%)

Parts modales des déplacements domicile-travail intra-communaux

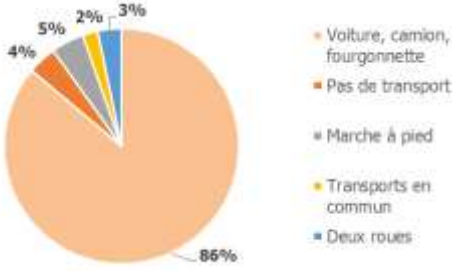

Parts modales des déplacements domicile-travail sortants du territoire et inter-communaux

(Source INSEE, 2016)

UN PCAET POURQUOI ?
DES ADAPTATIONS SUR LES LOGEMENTS A ENVISAGER

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Taux d'effort énergétique (TEE) : Ce sont les dépenses en énergie rapportées aux revenus du ménage (ici uniquement dépenses liées à l'habitat).

On considère qu'un ménage est en situation de précarité énergétique s'il consacre plus de 10% de ses revenus déclarés à ses dépenses d'énergie.

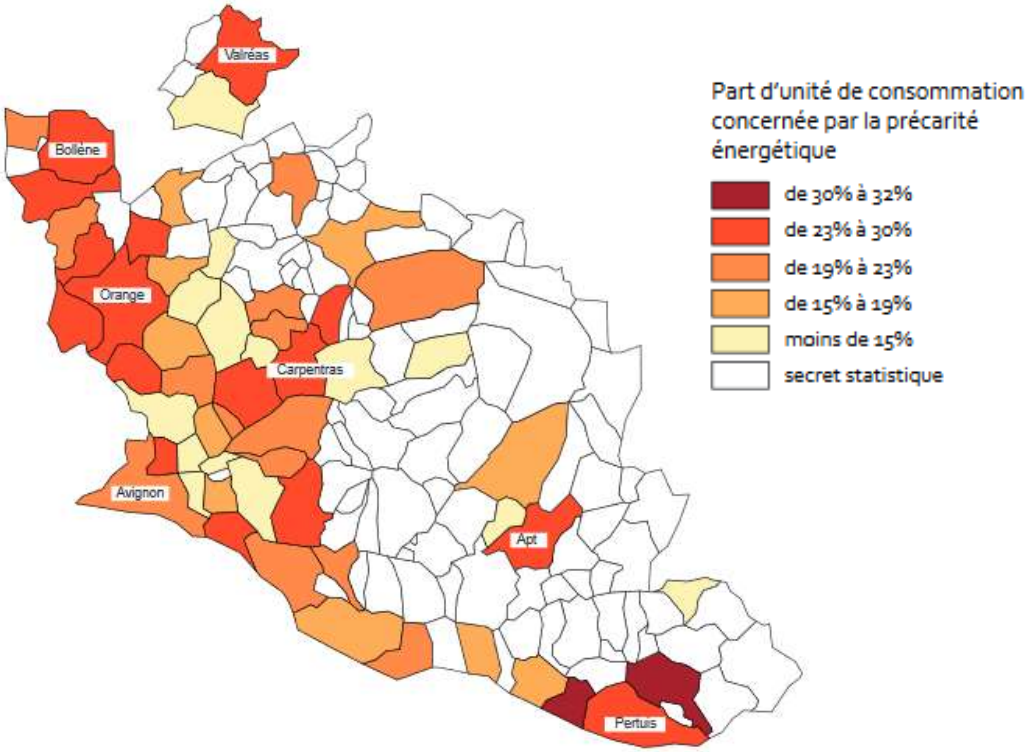

Environ 18% des ménages du territoire du SCoT sont en situation de précarité énergétique dans leurs logements.

Source : AURAV, 2018, Données 2014

+2
degrés
en 2050
sur la Région SUD
si on n'agit pas
dès maintenant

SEULEMENT
6,6%
d'énergies renouvelables*
sont produites
sur notre territoire
Ce pourcentage est inférieur
à la moyenne nationale de 15%

70%
des logements de notre territoire
ont été construits avant 1990 et
sont énergivores

45%
des gaz à effet de serre
proviennent des transports
et 24% des logements

36%
de l'énergie consommée
sur le territoire est utilisée
par le transport routier

70%
des trajets domicile/travail
se font en voiture personnelle

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE :
C'EST LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUEET S'Y ADAPTER

MAIS C'EST AUSSI UNE POLITIQUE SANS REGRET QUI PERMET DE :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement des collectivités et réduire la facture énergétique des ménages
- Créer de nouvelles recettes, favoriser l'économie et l'emploi local
- Améliorer la qualité de vie et la santé des habitants

QUELQUES REPERES POUR COMPRENDRE

A quoi correspond 1 tonne de CO2

- 1 an de chauffage au gaz
- 45 Kg de viande de bœuf
- 5 tonnes de fruits frais locaux
- 10 000 Kms en voiture
- 20 smartphones

Ce que représente 1kWh

- Dans le salon : regarder la TV entre 3h et 5h,
- Dans la cuisine : faire cuire un poulet au four et faire fonctionner un four micro-ondes pendant 1h,
- Dans la salle de bain : rien !! Il faut 2 kWh pour prendre une douche,
- En voiture : parcourir 2 Km avec une citadine électrique,
- Confort thermique : Climatiser son foyer pendant 6h l'été,

17 SEPTEMBRE 2019 AU MIN DE CAVAILLON
LANCEMENT DU PLAN CLIMAT

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ | JEUDI 19 SEPTEMBRE 2019 |

CAVAILLON La première réunion entre le bureau d'études et les élus a permis de balayer les priorités pour le territoire

Deux collectivités s'unissent pour lancer leur plan climat

Comment réduire sa consommation d'électricité ? En tant que collectivité ? Que citoyen ? Autant de questions sur lesquelles les élus de Luberon Monts de Vaucluse et des Pays des Sorgues Monts de Vaucluse vont se pencher. L'élaboration du plan climat air énergie territorial a commencé.

Les collectivités de plus de 20 000 habitants ont pour obligation, dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique de 2015, de réaliser un plan climat air énergie territorial (PCAET). Ce projet vient d'être lancé sur le territoire. Une réunion était organisée cette semaine pour présenter le projet aux élus du territoire.

L'objectif est de trouver des solutions pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie. Dans le sud du département, les communautés de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et Luberon Monts de Vaucluse ont décidé de travailler ensemble sur le sujet, via leur instance commune, le syndicat mixte du SCoT (Schéma de cohérence territoriale). Dans le but, notamment, de « mutualiser les moyens et de réaliser une économie d'échelles, en réalisant un plan commun et non pas deux PCAET côte à côte », indique Gérard Daudet, président du syndicat mixte.

Développer des réseaux de transports, lutter contre la pollution…

Les collectivités veulent ainsi travailler sur plusieurs axes : accompagner des habitants vers la réduction de leur facture énergétique, gérer des économies de fonctionnement pour les collectivités, lutter contre la pollution, développer les réseaux de transports, mais aussi aménager des zones d'activités labellisées haute qualité environnementale, sensibiliser les entreprises et les citoyens sur les bonnes pratiques à adopter…

Un état des lieux des dispositifs déjà en place sur le territoire a été présenté aux élus des intercommunalités par Denis Savanne, représentant le bureau d'études In Vivo, en charge de l'accompagnement du SCoT dans l'élaboration du plan climat. L'occasion d'évoquer la réduction, à Saumane, de 60 % de consommation grâce à un nouvel éclairage public, le développement des circuits courts, avec le dispositif "De la ferme à la cantine", par le parc naturel régional du Luberon, l'installation d'un parc solaire voltaïque sur des toitures aux Taillades…

Les élus vont devoir réfléchir à des solutions pour consommer moins d'énergie sur leur territoire.Le plan climat sera établi par le syndicat mixte du SCoT, en lien avec le cabinet d'études In Vivo. Photo Le DL/Sophie MOREAU

La bonne volonté des élus… et la lourdeur des démarches administratives

Mais les maires s'interrogent aussi sur les projets à venir, ceux qui sont réalisables et ceux qui le sont moins. André Rousset, maire de Lauris, indique par exemple que les communes sont « pleines de bonne volonté. Nous, on voudrait installer du photovoltaïque, mais nous avons eu une injonction de l'État, et nous sommes surveillés par les architectes des bâtiments de France. » Pour Denis Savanne, « les choses peuvent évoluer dans les années à venir, de ce côté-là. »

Pour Patrick Sinton, maire de Robion, « il est parfois difficile que chacun agisse à son niveau. Comment faire par exemple avec l'élaboration d'un PLU (NDLR : plan local d'urbanisme) ? » Pour le bureau d'études, c'est justement l'un des points-clés, « comment retranscrire ces objectifs climat dans l'administration. C'est à vous, en tant qu'élu, de vous pencher dessus ». Denis Savanne a par ailleurs demandé aux représentants des communes de noter sur un post-it leurs priorités pour le climat. Développer le photovoltaïque, le covoiturage, faire des économies d'eau… autant d'idées notées par les maires et conseillers communautaires.

Le plan va se diviser en plusieurs étapes. Le diagnostic est en cours, jusqu'à la fin du mois d'octobre. L'élaboration d'une stratégie territoriale se fera entre octobre 2019 et février 2020, avant un plan d'actions jusqu'à septembre 2020 et l'adoption à la fin de l'année prochaine.

Sophie MOREAU

LE CHIFFRE

30

Le bureau d'études In Vivo a indiqué que l'objectif régional, en termes de baisse de consommation d'énergie, était de 15 % d'ici 2030, par rapport à 2012, et de 30 % en 2050.

La Provence
Dimanche 22 Septembre 2019
www.laprovence.com

Les collectivités sont invitées à agir pour le climat

Le Plan climat-air-énergie territorial en cours d'élaboration invite les élus locaux à adapter leurs politiques aux défis du changement climatique. Un véritable appel à la créativité et à la responsabilité

LES OBJECTIFS

PLAN CLIMAT : De quoi est-il composé ?

4 documents :

1. Un diagnostic, **qui va étudier plus particulièrement :**

- La vulnérabilité au changement climatique
- La qualité de l'air
- Les consommations d'énergie et potentiels de réduction
- La production d'énergies renouvelables et potentiels d'augmentation
- La séquestration Carbone

2. La Stratégie

3. Le Plan d'actions

4. L'Evaluation Environnementale

DIAGNOSTIC : LES SECTEURS D'ACTIVITÉS À ENJEUX

Consommations d'énergie finale en 2016 : 1 636 GWh
Soit 1,2 % de la consommation régionale

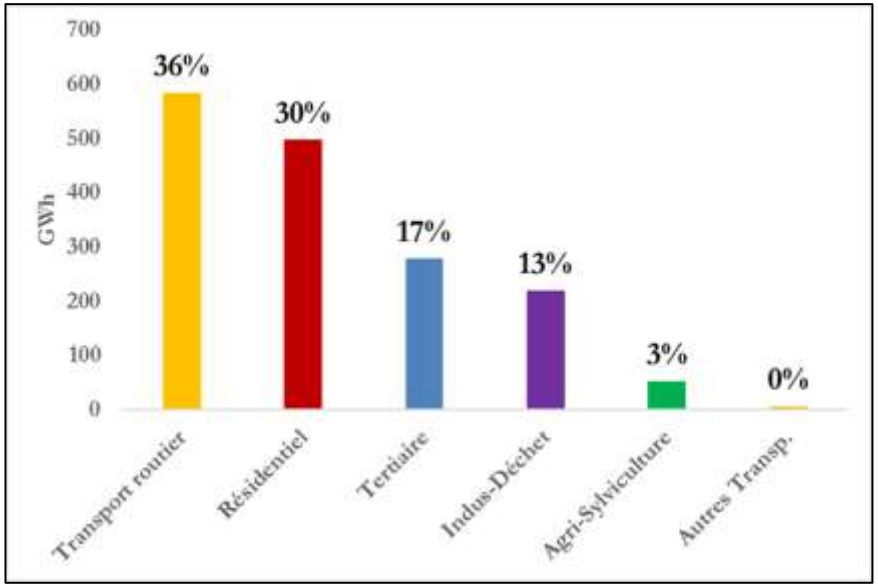

Emissions de gaz à effet de serre en 2016 : 335 kt eqCO_2 soit 1,2 % des émissions régionales

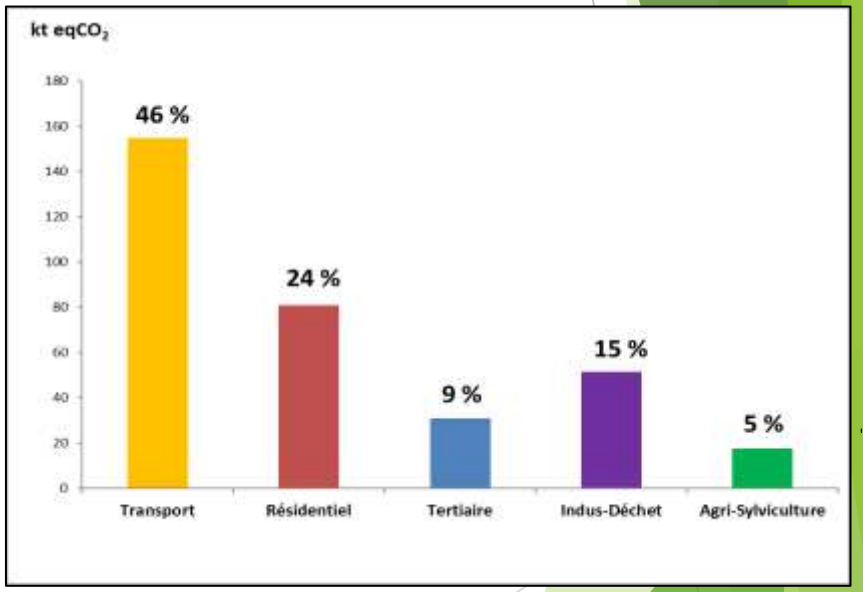

Source : base de données CIGALE, ATMO SUD

LE DIAGNOSTIC : PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET POTENTIELS D'AUGMENTATION

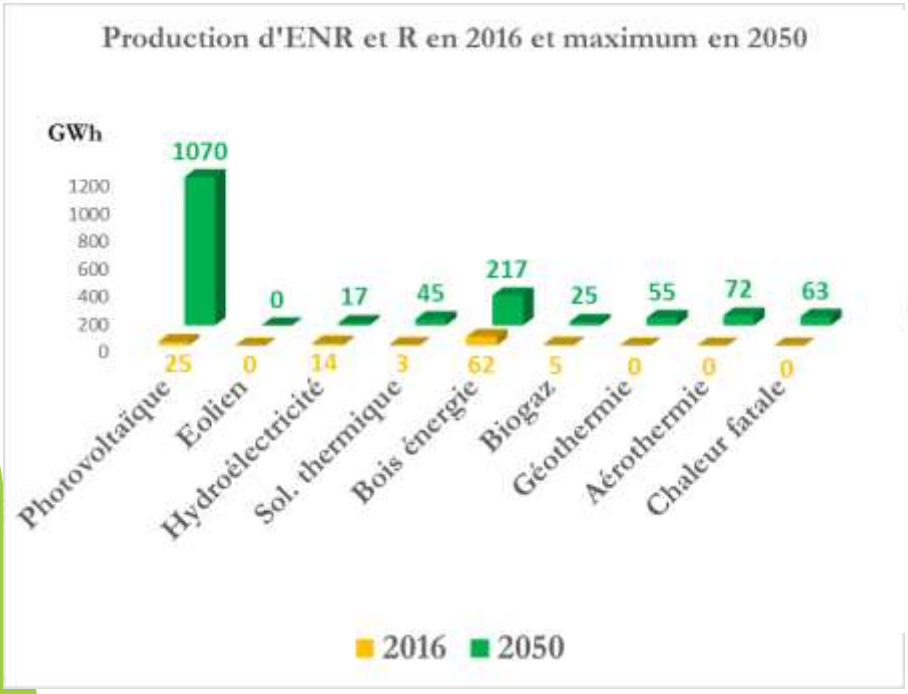

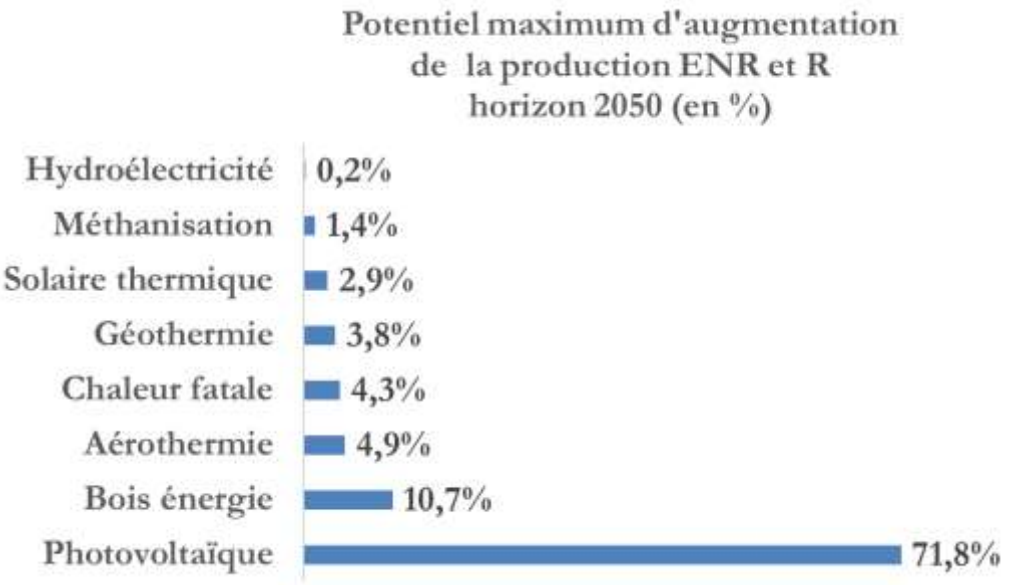

Potentiels ENR et R. les plus importants :

- **Energie électrique : Photovoltaïque**
- **Energie thermique : Bois énergie**

POTENTIEL D'EVOLUTION DU TAUX MAXIMUM DE COUVERTURE DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE PAR LA PRODUCTION D'ENR ET DE RECUPERATION

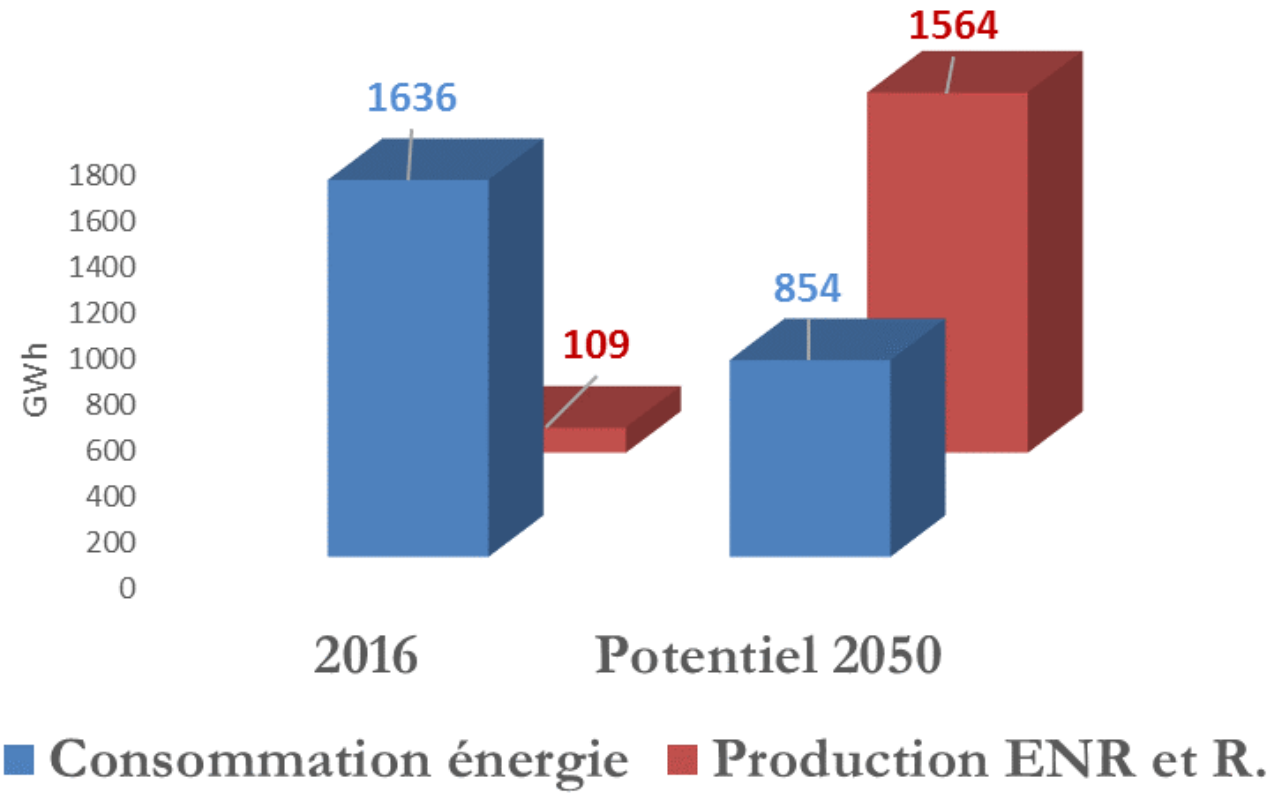

BALANCE COMMERCIALE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE EN 2015

ENERGIE ACHETÉE

- 71 M € Carburant

- 69 M € Electricité

- 31 M € Chaleur

- 171 Millions d'Euros

ENERGIE PRODUITE

+ 1 M € Electricité

+ 0,04 M € Chaleur

+ 1,04 Millions d'Euros

Déficit territoire : - 170 Millions € /an

Relocaliser dans le territoire une partie du flux financier et des emplois associés à l'énergie

Sources :
SRADDET
Cigale 2015,
Pégase 2015

PLAN CLIMAT : De quoi est-il composé ?

4 documents :

1. Un diagnostic

2. La Stratégie : Les objectifs du territoire à l'horizon 2030 et 2050

   Construite autour de 6 axes stratégiques

3. Le Plan d'actions

4. L'Evaluation Environnementale

LA STRATEGIE - Vue d'ensemble

AXE 1. RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

AXE 2. PRODUIRE ET UTILISER DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION

AXE 3. DEVELOPPER UNE ECONOMIE LOCALE ET CIRCULAIRE

AXE 4. SEQUESTRER LE CARBONE

AXE 5. S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

AXE 6. MOBILISER LES CITOYENS

STARTEGIE :
DEFINITION D'UNE TRAJECTOIRE DE CONSOMMATION D'ENERGIE FINALE

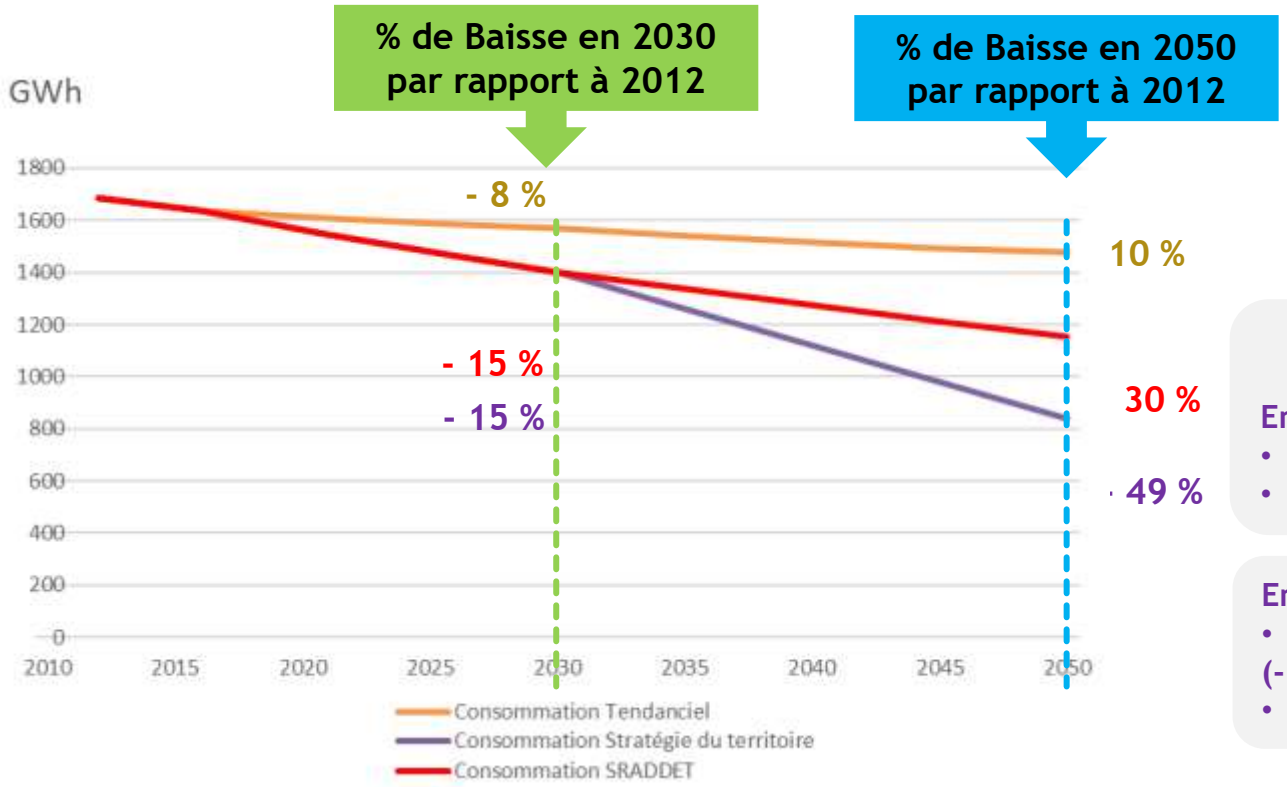

L'objectif du territoire :

En 2030 = - 15 %
- similaire au SRADDET (- 15 %)
- moins élevé que SNBC (- 20 %)

En 2050 = - 49 %
- plus élevé que le SRADDET (- 30 %)
- similaire à SNBC (- 50 %)

STARTEGIE :

DEFINITION D'UNE TRAJECTOIRE DE PRODUCTION D'ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION

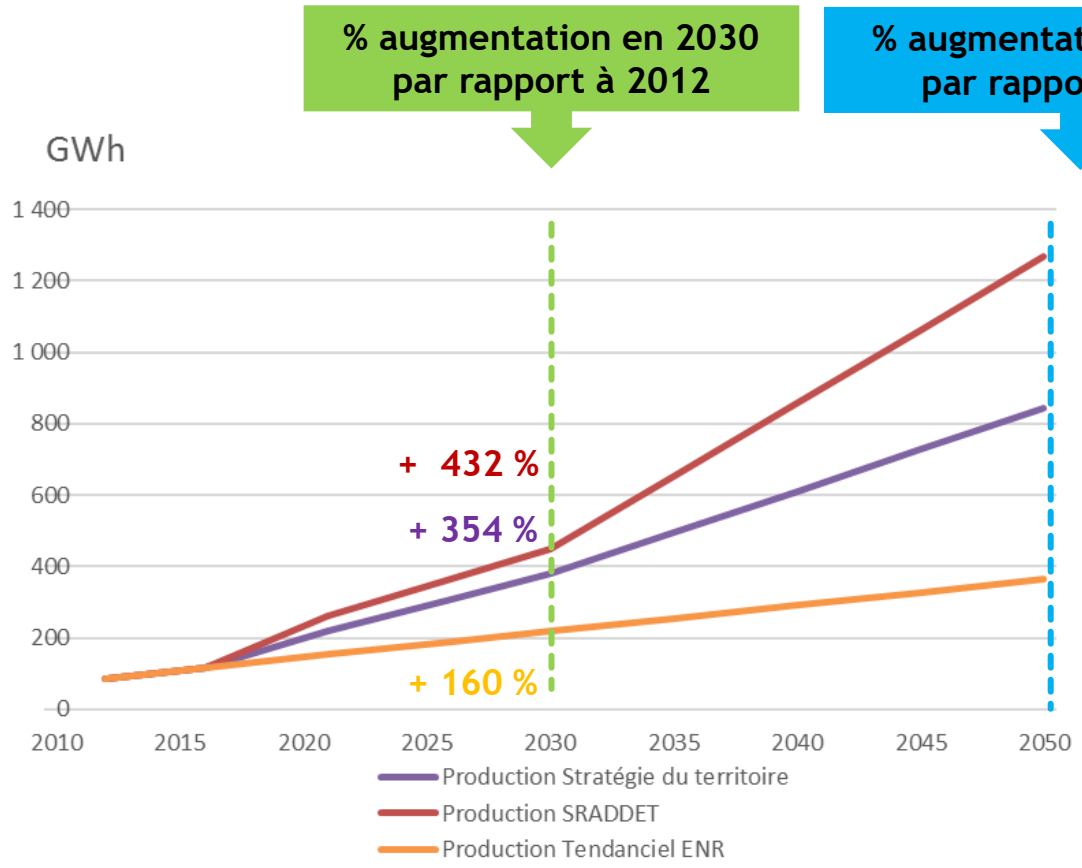

SRADDET : + 986 %
(x 11 la production de 2016)

Territoire :+ 902 %
(x 7 la production de 2016)

Tendanciel : + 333 %
(x 3 la production de 2016)

OBJECTIF D'AUTONOMIE ENERGETIQUE - Synthèse 2050

Part de la production d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie finale

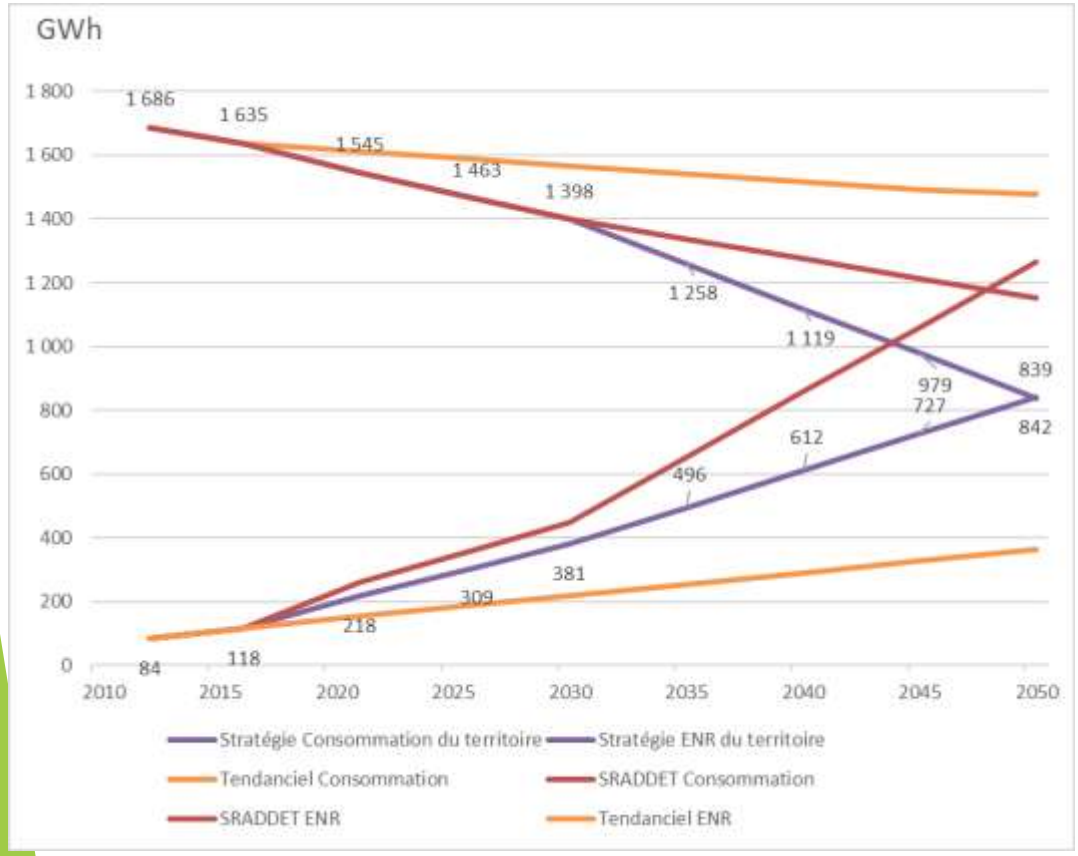

Taux d'autonomie énergétique à 2050

25 % Scénario tendanciel

110 % Objectifs SRADDET, régional
(156 % Objectifs SRADDET, territorialisé)

100 % Objectifs Territoire

Le scénario du territoire a le même niveau d'ambition que le SRADDET

PLAN CLIMAT : De quoi est-il composé ?

4 documents :

1. Un diagnostic
2. La Stratégie
3. **Le Plan d'actions : 36 fiches action**
4. L'Evaluation Environnementale

PLAN D'ACTIONS 2022-2027
LES ATELIERS DE CONCERTATION : ELUS & PARTENAIRES

Accompagner les entreprises vers la transition énergétique et écologique
(10 juin 2021)

Développer les énergies renouvelables et de récupération
(10 juin 2021)

Rénover l'habitat, inciter à la sobriété énergétique et lutter contre la précarité énergétique
(21 juin 2021)

Favoriser les alternatives à l'auto-solisme (vélo, marche à pied, voiture partagée, transport collectif) et les carburants/motorisations alternatifs
(8 juin 2021)

Agriculture et forêt
(7 juin 2021)

Urbanisme et construction durable
(8 juin 2021)

Etc…

ORGANISATION D'UNE CONSULTATION PUBLIQUE

L'ENQUÊTE

Climat, vous avez la parole

L'agglomération Luberon Monts de Vaucluse et la communauté de communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse préparent un Plan climat ayant pour objectif de lutter contre le réchauffement climatique, et une nécessaire adaptation, ainsi que l'amélioration de la qualité de l'air. Dans ce cadre, les deux collectivités vous donnent la parole à travers une enquête disponible sur le site www.planclimat.luberonsorgue.fr Dernier délai pour témoigner ou soumettre des idées le 30 juin. 450 personnes se sont déjà exprimées.

Une <u>concertation citoyenne</u> au travers d'une enquête réalisée de mai à août 2021 qui a recueillie **<u>plus de 600 contributions</u>** et qui a permis d'évaluer et prioriser les actions du territoire.

<u>Exemples de propositions…</u>

- Avoir la possibilité de mettre des panneaux photovoltaïques en toiture même en site classé
- Création de parkings vélos avec bornes de recharge
- Mettre en place des pédibus ou vélobus pour les trajets domicile / école
- Augmenter la fréquence des TER
- Développer les transports en communs électriques ou au biogaz
- Développer l'utilisation du bois local pour la construction
- Créer des ressourceries
- Réduire l'éclairage public en ville et dans les zones d'activités la nuit
- Développer des pistes cyclables inter-urbaines/inter-villages
- Couvrir tous les parkings par des ombrières photovoltaïques
- Instaurer 100% de bio dans les cantines scolaires tout en favorisant les producteurs bio locaux et les circuits courts…

Cavaillon - Sud Vaucluse 15

Climat : 21 communes prennent la température de la population

Vous avez aussi (et surtout) votre mot à dire sur les mesures susceptibles de sauver notre planète en surchauffe

L'ensemble des résultats de l'enquête est consultable sur le site internet du Syndicat mixte du SCOT

RÉNOVER L'HABITAT, FAVORISER LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, RÉDUIRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Objectifs à atteindre En 2030	Ce que représente l'objectif	Rythme annuel (Sur 11 ans, 2020/2030)	GWh/an d'énergie économisée ou de production additionnelle en 2030
RENOVER L'HABITAT			
4 650 équivalents maisons individuelles rénovées basse consommation	18 % des maisons individuelles	423 maisons/an	-30
2 600 équivalents appartements rénovés basse consommation	29 % des appartements	241 appartements /an	-10
16 250 ménages sensibilisés aux économies d'énergie	48 % des ménages	1 477 ménages /an	-25
FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DES POMPES A CHALEUR			
1 925 logements équipés de pompes à chaleur géothermiques	32 % du potentiel	175	+17,5
4 950 logements équipes de pompes à chaleur aérothermiques	63 % du potentiel	450	+45
DEVELOPPER LE SOLAIRE THERMIQUE			
7.500 équivalents logements équipés	37 % du potentiel	681/an	+15
DEVELOPPER LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE			
14 400 maisons ou 855 bâtiments équipés (591 000 de m^2 de PV)	10 % du potentiel	54.000 m^2/an	+96

RÉNOVER L'HABITAT, FAVORISER LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE, RÉDUIRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

FICHE ACTION
1 - Renforcer l'accompagnement des ménages dans leur parcours de rénovation énergétique
2 - Accompagner les ménages en situation de précarité énergétique

DISPOSER D'UN PATRIMOINE ET DES SERVICES PUBLICS EXEMPLAIRES

Objectif à atteindre en 2030	Ce que représente l'objectif	Rythme annuel sur 11 ans (2020/2030)	GWh/an en 2030 d'économie ou de production d'énergie additionnelle
SECTEUR TERTIAIRE (PRIVE ET PUBLIC)			
157 000 m^2 d'équivalents bureaux ou de commerces rénovés basse consommation	20 % des bureaux ou commerces	14 300 m^2 de bureaux ou de commerces	-15
301 000 m^2 faisant l'objet d'actions de sobriété et d'efficacité énergétique	37 % des usagers	27 400 m^2	-20
DEVELOPPER L'USAGE DU BOIS ENERGIE			
43 chaufferies bois de 0,3 MW chacune	31 % du potentiel	4/an	+32,5
FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DES POMPES A CHALEUR			
1 925 logements/bâtiments équipés de pompes à chaleur géothermiques	32 % du potentiel	175	+17,5
4 950 logements/ bâtiments équipes de pompes à chaleur aérothermiques	63 % du potentiel	450	+45
FAVORISER LE SOLAIRE THERMIQUE			
7.500 équivalents logements équipés	37 % du potentiel	681/an	+15

DISPOSER D'UN PATRIMOINE ET DES SERVICES PUBLICS EXEMPLAIRES

FICHE ACTION
3 - Réduire les consommations d'énergie des bâtiments et des équipements publics
4 - Réduire les consommations d'énergie et les nuisances de l'éclairage public
5 - S'engager dans la labellisation Climat-Air-Energie et économie circulaire

AMÉLIORER LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES

Objectif à atteindre en 2030	Ce que représente l'objectif	Rythme annuel sur 11 ans (2020/2030)	GWh/an en 2030 d'économie ou de production d'énergie additionnelle
SECTEUR TERTIAIRE (PRIVE ET PUBLIC)			
157 000 m^2 équivalents de bureaux ou de commerces rénovés basse consommation	20 % des bureaux ou commerces	14 300 m^2 de bureaux ou de commerces	-15
301 000 m^2 faisant l'objet d'actions de sobriété et d'efficacité énergétique	37 % des usagers	27 400 m^2	-20
SECTEUR AGRICULTURE			
3 650 hectares de surface agricole utile avec des actions d'efficacité énergétique	32 % de la SAU	332 ha	-5
DEVELOPPER LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE			
15 400 places de parking avec ombrières ou 76 ha sites anthropisés (217 000 m^2 de PV)	80 % du potentiel	19.700 m^2 /an	+32
14 400 maisons ou 855 bâtiments équipés (591 000 de m^2 de PV)	10 % du potentiel	54.000 m^2/an	+96

AMÉLIORER LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE ET LA GESTION ENVIRONNEMENTALE DES ENTREPRISES

FICHE ACTION
6 - Accompagner les entreprises et les zones d'activités de manière concertée
7 - Favoriser un tourisme durable
8 - Accompagner les exploitations agricoles

AUTOSOLISME ET CARBURANTS/MOTORISATIONS ALTERNATIFS

Objectifs à atteindre en 2030	Ce que représente l'objectif	Rythme annuel (Sur 11 ans, 2020/2030)	GWh/an économisés en 2030
8 640 actifs n'utilisant plus leur voiture seuls pour se rendre au travail : Report modal (TC, modes actif), voiture partagée	26 % des actifs	636 salariés/an	-16
7 000 véhicules sobres ou utilisant des carburants/motorisations alternatifs	15 % des véhicules	636 véhicules /an	-35

AUTOSOLISME ET CARBURANTS/MOTORISATIONS ALTERNATIFS

Fiche Action
9 - Elaborer et mettre en œuvre le schéma cyclable intercommunal
10 - Lancer le Plan de Mobilité
11 - Organiser la compétence AOM
12 - Apaiser les centres-villes et les zones touristiques
13 - Développer l'intermodalité autour des gares et des pôles d'échanges
14 - Créer les infrastructures et promouvoir la pratique du vélo sur le territoire
15 - Favoriser les plans de mobilité des entreprises et des administrations
16 - Promouvoir la voiture partagée
17 - Convertir les flottes de véhicules des entreprises, des collectivités et des particuliers vers des motorisations/carburants alternatifs

PRENDRE EN COMPTE LE CLIMAT, L'AIR ET L'ÉNERGIE DANS LES DOCUMENTS D'URBANISME ET METTRE EN ŒUVRE DES AMÉNAGEMENTS ET CONSTRUCTIONS DURABLES

Objectifs à atteindre en 2030	Ce que représente l'objectif	Rythme annuel (Sur 11 ans, 2020/2030)	GWh/an économisés en 2030
6 % des déplacements évités par des politiques d'urbanisme	6 % des déplacements	-	-15

FICHE ACTION
18 - Intégrer des objectifs Climat/Air/Energie dans les documents d'urbanisme et les projets d'aménagement
19 - Favoriser le télétravail

PRODUIRE ET UTILISER DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION

Objectifs à atteindre en 2030	Ce que représente l'objectif	Rythme annuel (Sur 11 ans, 2020/2030)	GWh/an de production additionnelle en 2030
METHANISATION			
2 petites unités de 78 Nm^3/h chacune	100% du potentiel	/	+14,2
SOLAIRE THERMIQUE			
7.500 équivalents logements équipés	37 % du potentiel	681/an	+15
BOIS ENERGIE			
43 chaufferies bois de 0,3 MW chacune	31 % du potentiel	4/an	+32,5
POMPES A CHALEUR			
1 925 logements équipés de pompes à chaleur géothermiques	32 % du potentiel	175	+17,5
4 950 logements équipes de pompes à chaleur aérothermiques	63 % du potentiel	450	+45
CHALEUR FATALE			
30% du potentiel de récupération	30% du potentiel	/	+8
SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE			
15 400 places de parking avec ombrières ou 76 ha sites anthropisés (217 000 m^2 de PV)	80 % du potentiel	19.700 m^2 /an	+32
14 400 maisons ou 855 bâtiments équipés (591 000 de m^2 de PV)	10 % du potentiel	54.000 m^2/an	+96

PRODUIRE ET UTILISER DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE RECUPERATION

FICHE ACTION
20 - Réaliser un schéma directeur de développement des énergies renouvelables et de récupération
21 - Déployer le contrat d'objectif de développement des ENR thermique et de récupération
22 - Accompagner le développement du photovoltaïque

DEVELOPPER UNE ECONOMIE LOCALE ET CIRCULAIRE

OBJECTIFS	FICHE ACTION
Promouvoir un système alimentaire territorial durable	23 - Impulser et mettre en œuvre un Projet alimentaire territorial
Développer les échanges de ressources et de flux entre entreprises/industries	24 - Soutenir les démarches d'écologie industrielle et territoriale
Prévenir la production et valoriser les déchets	25 - Planifier la prévention des déchets

ASSURER UNE GESTION CONCERTÉE DES USAGES DE L'EAU, ÉCONOMISER LA RESSOURCE ET PROTÉGER LES CAPTAGES D'EAU POTABLE

FICHE ACTION
26A - Mettre en œuvre les outils de planification et des actions de gestion des eaux et des rivières
26B - Mettre en œuvre les outils de planification et des actions de gestion des eaux et des rivières

S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, SÉQUESTRER LE CARBONE ET PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

FICHE ACTION
27 - Faire évoluer les pratiques agricoles
28 - Adapter la gestion forestière
29 - Adapter le tourisme (Voir fiche favoriser un tourisme durable)

PRÉVENIR L'IMPACT DES RISQUES NATURELS

FICHE ACTION
29 - Mettre en œuvre les plans de prévention inondation et incendies et informer sur le risque retrait/gonflement des argiles

MAÎTRISER L'AUGMENTATION DES TEMPÉRATURES EN MILIEU URBANISÉ

FICHE ACTION
30 - Développer la végétalisation dans la trame urbaine

MOBILISER LES CITOYENS

OBJECTIFS	Fiche Action
Co-construire des actions avec les citoyens	31 - Favoriser l'émergence de projets d'énergies renouvelables citoyens
Accompagner les changements de modes de vie	32 - Déployer des actions de communication et d'accompagnement

CALENDRIER - ETAPES

Ateliers Elus - Partenaires

Consultations Citoyens - Associations - Entreprises

Diagnostic territorial	Stratégie territoriale	Plan d'actions	ARRÊT du projet	Avis Etat, Région, MRAE	Consultation publique	ADOPTION
Validation Janvier 2020	Validation Avril 2021		Voté le 15/12/2021	Durée 3 mois	Durée 1 mois (28 mars au 29 avril 2022)	Juin 2022

Evaluation environnementale

Le Plan climat air énergie territorial défini pour les intercommunalités

Trois objectifs chiffrés ambitieux mais réalistes

Cavaillon

Plan climat, acte 1

3 réunions d'information publique

- Jeudi 17 mars 18h - OPPEDE – Espace Jardin de Madame
- Vendredi 18 mars – 18h – FONTAINE DE VAUCLUSE – Salle des Fêtes
- Mercredi 23 mars – 18h – LOURMARIN – Fruitière Numérique

Consultation numérique du 28 mars au 29 avril 2022

sur www.planclimat.luberonsorgue.fr

Merci pour votre attention